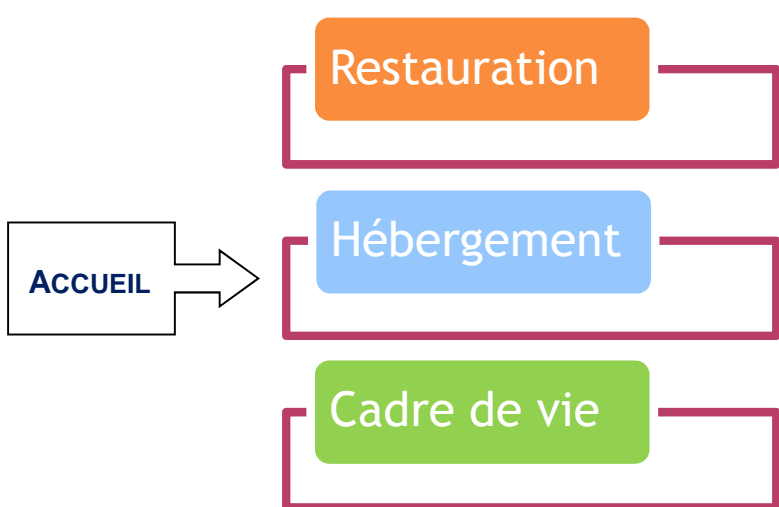




# INTENDANCE



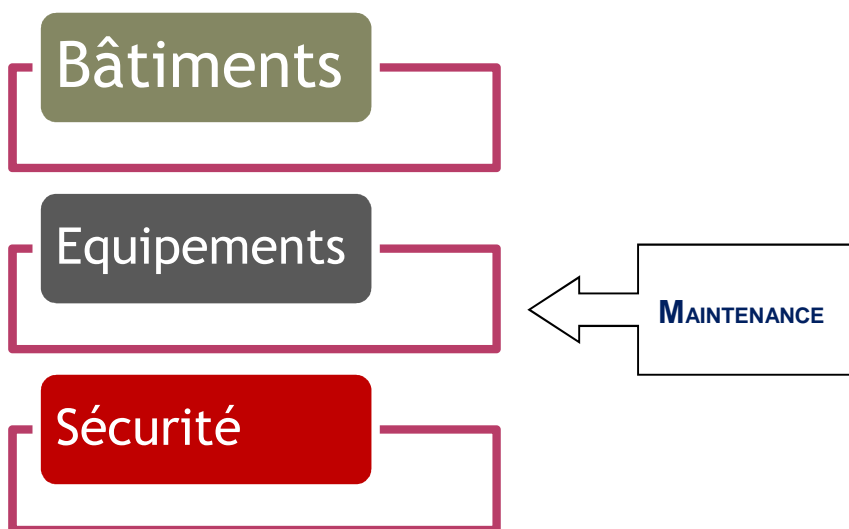
Le service de restauration du lycée accueille chaque jour en self service :

- 850 élèves et personnels entre 11h15 et 13h30
- 70 internes matin, midi, soir.

Les personnels préparent les repas dans le respect de la réglementation en matière d'équilibre nutritionnel et du plan de maîtrise sanitaire.

Nous utilisons en majorité des produits frais, issus le plus possible de la filière locale. Nos élèves bénéficient d'une belle salle de restauration avec vue sur le port, claire, bien insonorisée où ils partagent un moment de détente et de convivialité.

Les installations (bâtiments-équipements) sont maintenues en bon état d'utilisation et de fonctionnement par l'équipe des agents de maintenance. La sécurité de tous les publics est une priorité. Chaque personnel, à son poste exerce une veille attentive sur les élèves et les installations dans un souci de prévention des risques. Le lycée est doté d'un DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) et d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Le lycée a obtenu le Bouclier Orange, distinction qui valorise la bonne préparation du lycée face aux risques majeurs.





## LYCÉE ROSA LUXEMBURG Canet en Roussillon



**GESTION  
DES  
MOYENS**

**Humains**

Une équipe de 28 agents territoriaux rattachés au service d'intendance assure l'accueil, la restauration, le nettoyage, la maintenance des installations, l'entretien des espaces verts.

**Financiers**

La dotation de fonctionnement attribuée par la Région permet de satisfaire les besoins pédagogiques des sections générales, technologiques et professionnelles.

**Matériels**

Elle permet au lycée de fonctionner. Les ressources d'état, la Taxe d'Apprentissage et les recettes des familles pour la restauration s'ajoutent aux moyens financiers dont dispose le lycée. Chaque année une dotation de la Région en équipement général et pédagogique complète les moyens mis à disposition.

Les moyens humains, financiers et matériels dont dispose le service d'intendance permettent d'apporter un soutien logistique aux enseignements et aux actions pédagogiques inscrites au Projet d'Etablissement : sorties et voyages pédagogiques, séjours linguistiques, activités à caractère culturels et sportifs.

Les missions du Service d'Intendance s'inscrivent dans une action d'accompagnement de l'Acte Educatif ; L'Intendance favorise toute action d'ouverture sur des partenariats internes (Maison des lycéens, CVL, Cafétéria) et extérieurs en apportant son soutien et son concours à l'organisation au lycée de manifestations culturelles ou d'intérêt humanitaire et social.

**Projet  
d'Etablissement**

**Actions  
pédagogiques**

**Partenariat**

**SOUTIEN  
LOGISTIQUE**